



COMPTES RENDUS ANALYTIQUES

**DE LA REUNION-DEBAT TENUE DURANT LA 121^{ème} ASSEMBLEE A GENEVE
(OCTOBRE 2009)**

sur le thème

"La participation des jeunes au processus démocratique"

qui sera examiné par la troisième Commission permanente
(Démocratie et droits de l'homme)

à la 122^{ème} Assemblée à Bangkok (Thaïlande) en mars-avril 2010

La participation des jeunes au processus démocratique

Point 3c) de l'ordre du jour

Réunion-débat sur le thème à l'examen de la troisième Commission permanente de la démocratie et des droits de l'homme lors de la 122^{ème} Assemblée (mars-avril 2010)

Séance du mardi 20 octobre

(après-midi)

La séance est ouverte à 14 h.10 sous la présidence de M. Y. Zhumabayev (Kazakhstan), premier Vice-Président de la troisième Commission permanente.

Le MODERATEUR explique que l'objet du débat informel de la matinée est de faciliter un échange de vues qui pourrait aider les co-rapporteurs à établir le rapport qui sera examiné lors de la 122^{ème} Assemblée de l'UIP, à Bangkok (Thaïlande) en mars-avril 2010.

Mme M. LUGARIĆ (Croatie), *co-rapporteuse*, précise qu'elle est particulièrement heureuse que le thème de la sous-représentation des jeunes dans le processus décisionnel ait été choisi car ce manque de la participation des jeunes constitue une menace pour l'avenir de la démocratie représentative. Ayant elle-même été élue au parlement à l'âge de 21 ans, elle s'est rapidement rendu compte que la politique, au niveau mondial, est dominée par des hommes de plus de quarante ans. C'est la raison pour laquelle elle a décidé, dès le début de sa carrière politique, de travailler à promouvoir l'engagement des jeunes en politique et de combattre la discrimination dans les processus politiques et démocratiques.

Alors que les droits de l'homme sont normalement garantis pour tous, les jeunes doivent encore se battre pour exercer leurs droits politiques. Comme le concept de jeunesse varie d'une culture à l'autre, il est nécessaire de définir une référence commune avant d'entamer la discussion sur la participation des jeunes. Tous s'accordent généralement pour considérer que la jeunesse constitue une période de transition entre dépendance et indépendance. Cette période commence très tôt dans certains pays et très tard dans d'autres, en fonction de conditions comme l'éducation, la croissance économique et la législation nationale du travail. La mise en place de structures sociales solides permettant l'intégration des jeunes dans la société et la politique pourrait définir une approche commune, convenant à toutes les sociétés. Il faut également se demander si les jeunes sont perçus comme un groupe social ayant des intérêts particuliers à prendre en compte ou comme des individus cherchant des points d'entrée dans la société, en tant que futurs acteurs d'une ère nouvelle.

Tous les groupes sociaux ont leur mot à dire et un rôle important à jouer dans la société. Toutefois, on considère souvent que les jeunes sont incapables de prendre des décisions, ce qui a conduit à ce qu'ils soient insuffisamment représentés dans les processus décisionnels. Par rapport aux femmes et aux minorités ethniques, les jeunes perçoivent leur génération comme le groupe le plus défavorisé sur le plan politique. Pourtant, la discrimination fondée sur l'âge n'est pas l'objet de la même attention politique que celle fondée sur le sexe. En adoptant le Programme d'action mondial pour la jeunesse, les Nations Unies ont reconnu l'importance de l'intégration des jeunes dans les processus décisionnels à l'échelle locale, nationale, régionale et internationale. La participation, qui fait des jeunes des acteurs sociaux, ouvre de nouvelles perspectives et promeut leur bien-être et le développement de leurs talents, favorisant de ce fait leur émancipation et leur protection. Si les formes extra-institutionnelles d'activité politique sont importantes, notamment pour le développement d'une culture politique et de modèles de comportement démocratique, le centre d'attention principal reste la participation politique institutionnelle car, dans les sociétés démocratiques et pluralistes, c'est surtout par le biais des institutions politiques que s'exprime l'éventail des opinions et des intérêts. Ces institutions concentrent le pouvoir politique. Il est important de déterminer si, pour aborder la question de la participation des jeunes en politique, il convient d'adopter les mêmes méthodes que celles utilisées pour promouvoir la participation des femmes et des minorités ethniques (quotas de représentation parlementaire, par exemple).

Le concept de participation des jeunes dépasse la seule participation politique car il englobe la question de leur émancipation par le renforcement de leurs capacités et un meilleur accès aux opportunités de développement. Il implique que les jeunes ne soient plus seulement considérés comme des bénéficiaires mais aussi comme des acteurs du développement national. L'émancipation repose sur deux éléments : d'abord un élément institutionnel, qui passe par la nécessité de prévoir des points d'entrée des jeunes dans la société en tant que participants égaux à la prise de décision et au développement social; ensuite, le développement du potentiel humain, qui nécessite une éducation accessible et disponible, et requiert l'acquisition d'une expertise pour un plein engagement des jeunes dans la société. L'éducation informelle, qui est particulièrement importante, peut être développée dans le cadre de programmes bénévoles et de stages au sein des organisations gouvernementales et non gouvernementales, par le biais desquels les jeunes se familiariseront avec les processus démocratiques. De nombreuses organisations considèrent que les questions relatives aux jeunes se limitent à un éventail restreint comprenant la drogue, l'alcool, la violence, les grossesses des adolescentes et l'âge légal de vote aux élections législatives.

Dans ce domaine, les investissements ont trop souvent été envisagés en termes d'amélioration du bien-être des jeunes plutôt qu'en termes de stratégies intégrées de développement national. C'est une attitude qui néglige le principe même de pleine participation des jeunes à la société. Les jeunes sont des partenaires à part entière à tous les niveaux de la société. Ils doivent donc également participer à la résolution des problèmes. Les technologies de l'information et de la communication sont un facteur particulièrement important dans la participation des jeunes; les nouvelles technologies offrent des possibilités d'éducation en ligne et ouvrent aux jeunes de meilleures opportunités de participation à la société. La mondialisation et en particulier le développement de l'internet ont favorisé l'évolution de la sphère d'action du niveau national vers le niveau international, ce qui a créé un paradoxe : comme ils sont désireux de participer aux processus en cours, les jeunes se servent de l'internet pour prendre part à des discussions, initiatives et organisations au plan mondial tandis que, dans de nombreux pays, on constate une certaine apathie politique de la jeune génération, qui délaisse les organisations traditionnelles pour la jeunesse. Les jeunes sont nombreux à considérer que la politique est éloignée des réalités quotidiennes. Il ne faudrait pas conclure de la faible participation aux élections et de la réduction constante du nombre des adhérents dans les partis que les jeunes se désintéressent de l'avenir politique de leurs sociétés. Des efforts sont nécessaires pour garantir que le concept de participation n'est pas un dispositif purement rhétorique. Les jeunes reprochent surtout aux structures participatives de ne servir qu'à cautionner des décisions déjà prises et cette opinion a tendance à accentuer leur manque d'intérêt.

Pour traiter exhaustivement la question de la participation des jeunes, il convient de prendre aussi en compte la situation des jeunes femmes dans la société; en effet, beaucoup d'entre elles étant reléguées au foyer ou affectées à des travaux non rémunérés, elles ont moins le droit de participer à la vie économique et politique que les garçons. Il y a des endroits où le manque d'éducation, de formation professionnelle, de services de santé et de logement induit une vulnérabilité particulière des jeunes femmes et des jeunes filles. Les jeunes n'attendent pas passivement qu'on leur procure des opportunités et des ressources. Dans toutes les régions du monde, ils veulent se construire une vie meilleure. L'insuffisance des investissements consentis pour la jeunesse, les problèmes liés à la mondialisation et à l'évolution de l'économie mondiale et d'autres contraintes culturelles contribuent à créer un contexte défavorable à la participation des jeunes. Les jeunes ont besoin d'un environnement facilitateur leur fournissant des occasions de se manifester et de se faire entendre. Leur donner davantage de visibilité dans les processus de développement est un moyen de renforcer leur engagement dans la création d'un monde où ils seront des intervenants à part entière. L'approche de la question de la participation des jeunes a évolué vers une plus grande focalisation sur les droits des jeunes d'un point de vue législatif; l'attention est moins axée sur le concept général de participation de la jeunesse à la politique et plus concentrée sur les structures.

Le rapport doit fournir une base de discussion pour la détermination de recommandations claires visant à institutionnaliser la participation des jeunes. Mme Lugarić précise qu'elle a hâte de prendre connaissance des différentes pratiques et initiatives mises en œuvre par les parlements membres de l'UIP pour encourager la participation des jeunes. Les statistiques des Nations Unies sur la situation des jeunes sont démoralisantes : plus de 200 millions de jeunes vivent avec moins d'un dollar par jour, plus de 130 millions sont illettrés, 10 millions sont porteurs du VIH/sida et plus de 88 millions sont au chômage. La communauté internationale doit se souvenir que les jeunes ne représentent pas seulement l'avenir mais aussi le présent.

Mme N. SHEPHERD, *Chef du Programme des Nations Unies pour la jeunesse, Division de la politique sociale, Département des affaires économiques et sociales (DAES), intervenante*, indique que le Programme des Nations Unies pour la jeunesse a été créé pour donner davantage de visibilité à la situation des jeunes au niveau mondial et accroître la reconnaissance des droits et aspirations des jeunes dans le monde, afin de leur permettre de participer davantage à la prise de décisions et d'augmenter ainsi leur influence sur le développement social. Le programme a été mandaté pour travailler avec le Programme d'action mondial pour la jeunesse qui vise à répondre aux besoins des jeunes et à augmenter leurs opportunités d'engagement dans la société. Le Programme comprend 15 domaines prioritaires : éducation, emploi, faim, pauvreté, santé, environnement, consommation de substances illicites, délinquance juvénile, activités de loisir, participation des filles et des jeunes femmes, mondialisation, technologies de l'information et de la communication, VIH/sida, problèmes de la jeunesse et conflits intergénérationnels.

Le principe qui sous-tend la participation des jeunes est la recherche d'une meilleure réponse, politique et programmatique, aux problèmes rencontrés par les jeunes. La participation des jeunes fait référence à leur engagement politique dans les processus décisionnels mais elle implique aussi leur émancipation par le développement de leurs capacités et l'accroissement de leur implication dans la vie sociale. L'intégration de la jeunesse a un impact positif sur la société en général, notamment en matière de promotion de la démocratie. L'Organisation des Nations Unies estime que la participation des jeunes peut avoir de nombreuses répercussions sur les processus démocratiques, les jeunes apportant un regard nouveau sur les problèmes. Il faut donc considérer que la jeunesse est une ressource et non un problème. L'engagement des jeunes dans la communauté peut les aider à mieux réussir à l'âge adulte; en effet, l'intégration de différents groupes à la société contribue à un sentiment d'appropriation locale des processus de décision et confère davantage de légitimité aux décisions prises. Or, la légitimité est une condition préalable au fonctionnement de la démocratie.

Les jeunes qui s'engagent en politique peuvent servir de modèles à leurs congénères et contribuer à neutraliser les effets négatifs de la frustration et du sentiment d'exclusion. Les mesures politiques qui se sont avérées les plus efficaces sont celles liées à l'émancipation des jeunes. L'Assemblée générale des Nations Unies a adopté un Programme d'action mondial pour la jeunesse afin de renforcer les capacités et les programmes nationaux visant à promouvoir la participation active des jeunes à la société. Dans son appel à la participation des jeunes, le Programme d'action mondial a souligné certaines propositions essentielles, notamment : l'amélioration de l'accès à l'information pour permettre aux jeunes de prendre part aux processus de décision; le développement des opportunités offertes aux jeunes pour s'informer sur leurs droits et leurs responsabilités; l'encouragement et la promotion des associations de jeunes; la prise en compte de la contribution des jeunes dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques et plans nationaux; l'encouragement de la coopération nationale, régionale et internationale et de l'échange entre organisations de jeunes.

Dans le cadre du Programme d'action mondial, le Programme des Nations Unies pour la jeunesse a constaté que les jeunes qui bénéficient d'opportunités de participation sont ensuite mieux armés pour réussir leur transition vers l'âge adulte. A l'inverse, ceux qui sont marginalisés ont davantage tendance à se sentir rejetés et sont exposés à un fort risque de comportement antisocial. Il y a encore beaucoup d'obstacles à la participation des jeunes, et les opportunités qui leur sont offertes de s'engager dans des activités politiques restent souvent purement symboliques ou servent d'alibi. L'approche retenue pour l'intégration des jeunes est souvent inspirée par les attentes des adultes, ce qui limite l'apport des jeunes eux-mêmes. Les opportunités de participation varient d'un groupe social et économique à l'autre; elles peuvent provenir des organisations de jeunes mais celles-ci manquent souvent de financements et de ressources.

Les gouvernements pourraient prendre des mesures pour donner aux jeunes un meilleur accès aux processus décisionnels et accroître leur engagement politique au niveau local. Beaucoup de jeunes ne voient pas de rapport entre la politique et leur réalité quotidienne. L'éducation civique devrait être enseignée dans les écoles pour informer les jeunes sur leurs droits et responsabilités en tant que citoyens. Des études ont montré que, malgré leur fort désir de s'engager activement dans la société, les jeunes connaissent mal les processus décisionnels. Une meilleure connaissance du système politique leur permettrait de soutenir plus efficacement des candidats et de prendre part à leur élection. Il faudrait évaluer les structures organisationnelles des institutions, veiller à ce que les jeunes puissent participer à leur fonctionnement et les réformer pour que cette participation soit constante. Il convient de mettre en place des parlements nationaux de jeunes et des conseils locaux de jeunes car ce sont des organes de communication avec les gouvernements nationaux qui permettent d'inclure les jeunes dans les processus de décision. Il faut que des représentants des jeunes soient intégrés dans les délégations

nationales se rendant à l'Assemblée générale des Nations Unies et à d'autres réunions internationales : ces représentants enrichiront les débats et favoriseront le dialogue et la coopération entre les gouvernements et les jeunes.

M. A. GUERRERO, *Directeur des partenariats, Partenariats avec la société civile, Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)*, intervenant, précise qu'il convient de s'interroger sur les raisons qui font que, dans un monde où tant d'adultes se voient refuser la possibilité de participer à la société, il est crucial de permettre aux jeunes de prendre part au processus démocratique. Cette participation est essentielle pour qu'ils deviennent des citoyens autonomes, solidaires, responsables et engagés. L'expérience a montré que, si l'on donne aux jeunes la possibilité de cerner les problèmes qu'ils rencontrent dans leur vie et de rechercher activement des solutions, ils prennent confiance en eux-mêmes, perçoivent et mesurent l'impact positif qu'ils sont capables d'avoir sur la vie des autres. Non seulement la participation aide les enfants à devenir des citoyens engagés et démocrates mais elle permet aussi d'accomplir des progrès en matière de législation, d'efficacité de la supervision du gouvernement et de la société civile et de prise en compte des enfants dans l'allocation des ressources. Les enquêtes réalisées au plan mondial par l'UNICEF auprès d'enfants de moins de 18 ans montrent que, par la participation, les enfants et les jeunes apprennent à se respecter mutuellement, à s'exprimer efficacement, à faire des choix responsables et à devenir des citoyens du monde engagés et bien informés. Par une participation de plus en plus constructive à la prise de décision, les enfants développent un sentiment plus profond d'appartenance et d'identité, et réalisent leur potentiel tout en apprenant à connaître et à comprendre le monde qui les entoure. Une participation constructive permet d'enrichir et de nourrir le dialogue intergénérationnel et de développer l'appropriation des processus décisionnels et de leurs résultats. Elle contribue également à unir expérience et idées nouvelles pour un meilleur développement des systèmes démocratiques. La participation des jeunes débouche sur l'éclosion de jeunes leaders respectueux des principes d'une citoyenneté active et démocratique, qui sont conscients de leur responsabilité vis-à-vis de leur circonscription, de la nécessité d'informations régulières et de l'exercice transparent de leurs fonctions.

Un certain nombre de principes doivent être observés pour promouvoir la participation des jeunes, notamment une approche des droits des enfants conforme aux droits de l'homme, qui place les jeunes au centre du programme de développement, leur reconnaissant des droits et un rôle d'acteur social, et considérant les parlements et gouvernements comme ayant des devoirs et une responsabilité vis-à-vis de tous les citoyens et de la communauté. L'engagement efficace des enfants et des jeunes exige une approche inclusive et non discriminatoire de la participation. Les enfants et les jeunes doivent être en mesure de participer volontairement sans être soumis à une quelconque forme de manipulation. Les adultes sont nombreux à supposer, de façon erronée, que la participation des jeunes implique la délégation d'un pouvoir décisionnel à des personnes mal préparées à une telle responsabilité. Le Comité des droits de l'enfant des Nations Unies recommande fortement de donner aux enfants des responsabilités croissantes, en adéquation avec le développement de leurs capacités. Même si les décisions finales sont souvent prises par les adultes, ces décisions doivent prendre en compte l'apport des jeunes et l'intérêt de l'enfant. Dans ses commentaires généraux, le Comité précise, à propos de l'article 12 de la Convention internationale des droits de l'enfant, que certaines questions doivent être prises en compte lors de la considération du droit des enfants et des jeunes à exprimer leurs opinions.

L'égalité d'accès à l'éducation est un facteur crucial pour le succès de la participation des jeunes. En effet, c'est par l'éducation que l'on acquiert les connaissances et les dispositions nécessaires pour devenir un citoyen responsable et que l'on apprend à changer les choses dans sa vie et dans la société. Beaucoup de jeunes, notamment des filles, n'ont toujours pas accès à une éducation de qualité. Les jeunes peuvent jouer un rôle important dans les efforts de changement et de développement, que ce soit en participant à des assemblées au niveau mondial ou en contribuant aux lois et politiques spécifiques aux droits des enfants. En République dominicaine, par exemple, un document relatif à la politique nationale sur les enfants, les jeunes et le sida a été élaboré dans un forum d'ONG pour la jeunesse. Au Népal, des clubs d'enfants, financés par l'UNICEF, ont participé à la rédaction de la constitution provisoire. En Jordanie, les représentants du Parlement des jeunes ont participé à des réunions et des groupes de travail débattant de la législation sur les droits des enfants et le Plan d'action national pour les enfants. Au Rwanda, les jeunes ont contribué à l'établissement d'une stratégie de développement économique et de réduction de la pauvreté. Au Tadjikistan, d'anciens jeunes délinquants ont participé au développement de la législation nationale sur l'application des normes juridiques internationales. Au Brésil, un certain nombre d'organisations pour la jeunesse se sont regroupées pour assurer un contrôle des politiques publiques.

Les parlements doivent s'assurer que les gouvernements satisfont à leurs obligations de garantie du droit des enfants à s'exprimer librement et sans discrimination. La position des parlementaires leur permet de jouer un rôle unique pour mieux faire entendre l'avis de la jeunesse, composante essentielle de leurs circonscriptions, et obtenir de meilleurs résultats au niveau de sa participation. Des efforts sont à faire pour rédiger des lois protégeant les droits des jeunes. Il convient d'accorder une aide parlementaire aux ONG qui travaillent avec les parlements de jeunes. Il faut prendre des mesures pour s'assurer que les parlements des jeunes sont en interaction directe avec les parlementaires et ont une fonction qui dépasse la simple portée symbolique. Les parlements peuvent aussi diffuser des informations pour que les jeunes soient informés des processus parlementaires. Des mesures doivent être prises pour légiférer en faveur de systèmes d'éducation officiels et informels qui tiennent compte des besoins spécifiques des enfants. Il pourrait être envisagé d'inviter des jeunes à des auditions parlementaires pour qu'ils témoignent et que leur avis soit pris en compte dans la détermination des politiques, le processus législatif, la question de l'allocation des ressources ainsi que dans les efforts du parlement pour demander des comptes au gouvernement sur ses nombreuses obligations vis-à-vis des enfants et des jeunes. Les parlements devraient s'inspirer de l'enthousiasme, de l'idéalisme et des qualités des jeunes pour créer un monde qui convienne non seulement aux enfants mais à tous.

M. R. AMALVY, *Directeur des relations extérieures, Bureau mondial du scoutisme, intervenant*, précise que son organisation regroupe plus de 30 millions de jeunes. Le concept de citoyenneté, qui a évolué au fil du temps, ne peut se définir en termes simples. Les problèmes d'exclusion actuels suscitent la recherche d'un sens de la citoyenneté lié aux valeurs communautaires. Les jeunes ont un important rôle à jouer dans ce contexte. Selon leur type, les communautés (scolaires, de travail, villageoises ou nationales) requièrent des niveaux de participation différents. On porte trop souvent une considération insuffisante au rapport entre le fait d'être citoyen et celui d'être électeur. Le mouvement scout se réfère, quant à lui, à une citoyenneté active : être un citoyen c'est agir. L'éducation civique, qui s'intéresse non seulement à la situation des individus mais aussi à l'action individuelle, va dans ce sens. Un citoyen actif travaille à construire la société, au bénéfice de tous, à l'aide d'outils démocratiques non violents. Il est investi et critique, agit vis-à-vis des organes publics, respecte la loi et s'assure qu'elle est équitable. Les jeunes, et en particulier ceux qui sont défavorisés et marginalisés, considèrent souvent que les questions politiques sont hors de leur portée. Cette situation doit changer. En raison de la rapidité des changements économiques, sociaux et politiques, les jeunes n'ont plus le sentiment d'appartenir à une seule communauté nationale ou locale. De nouvelles communautés se créent sur l'internet par le biais des réseaux sociaux et la notion d'individualisme prend de l'ampleur. L'idée du service communautaire est donc particulièrement importante.

Des enquêtes ont montré que seulement 4 pour cent des jeunes considèrent qu'il est utile d'appartenir à un parti politique. Il est donc important d'aider les jeunes à comprendre les droits fondamentaux et les règles de la démocratie. Pour devenir des citoyens actifs, il faut non seulement que les jeunes soient conscients de leur situation et de leurs droits, il faut aussi qu'ils soient capables de faire des choix et de diriger leur vie personnelle et sociale, qu'ils se préoccupent des autres, qu'ils soient capables d'agir au nom des autres, qu'ils soient capables d'assumer la responsabilité de leurs propres actions en s'engageant et qu'ils soient capables de défendre leurs idéaux et leurs convictions face aux autres. Si le scoutisme est considéré comme une bonne formation au management et au leadership, d'autres organisations d'éducation informelle fournissent aussi aux jeunes un environnement favorable à l'engagement, à la prise de décision et à la citoyenneté active. Les cadres législatifs doivent promouvoir le travail bénévole, le service communautaire et l'éducation informelle en reconnaissant ce secteur.

Toute législation promouvant les droits et la participation des jeunes doit être encouragée. Le mouvement scout est le partenaire des gouvernements et des parlementaires dans la mise en place de politiques visant à préparer les jeunes générations à devenir des membres actifs de la société. Les adolescents sont tout à fait capables de débattre avec les parlementaires et de prendre part à des débats parlementaires. En 1991, le mouvement scout a fondé une Union parlementaire mondiale composée d'élus scouts et non-scouts. Cet organe est prêt à travailler avec les parlements nationaux à l'élaboration de programmes nationaux de participation des jeunes à la prise de décision politique. Le mouvement a contribué à la rédaction du Programme des Nations Unies pour la jeunesse. L'éthique du scoutisme implique de demander leur avis aux jeunes. Les parlements devraient être prêts à en faire autant, notamment lorsqu'ils examinent des lois qui les concernent; les jeunes pourraient en effet éclaircir les éventuels doutes des parlementaires et apporter leur assistance.

Débat

M. J. MAKRADULI (Ex-République yougoslave de Macédoine) déclare que, pour institutionnaliser la participation des jeunes, il convient de commencer par prendre des mesures au niveau local, avec les municipalités. Un membre de son parti, maire d'une municipalité macédonienne, a créé un conseil des jeunes qui prend ses propres décisions, arrête des plans et s'occupe des problèmes et politiques liés aux jeunes dans cette municipalité. Les parlements devraient assurer un rôle de contrôle, par exemple en organisant des auditions publiques sur la participation des jeunes dans différentes municipalités. Il faut concevoir de nouveaux rôles en liaison avec la jeunesse et la nouvelle génération. Des mesures pratiques doivent être prises pour promouvoir la participation des jeunes à la politique.

M. L.P. GHIMIRE (Népal) déclare que les jeunes représentent le secteur le plus dynamique et le plus enthousiaste de la société. Toutes les grandes transformations politiques ont été influencées par les jeunes car ils constituent une force de changement, une vague de résistance à l'autocratie et un symbole de force sociale pour la défense de la démocratie. La participation des jeunes peut contribuer au renforcement de la nation et au développement de la démocratie. Pourtant, même si la participation des jeunes au processus démocratique a augmenté, les chiffres restent bas. Les jeunes ont rarement la possibilité de faire entendre leur voix dans les processus décisionnels des institutions nationales.

Au Népal, on considère que la participation des jeunes est vitale pour le maintien de la démocratie pluraliste. Les jeunes se sont battus contre l'autocratie dans les années 50 et ont été en première ligne des mouvements démocratiques de 1990 et 2006. Pendant ces périodes de lutte, un grand nombre d'entre eux ont donné leur vie pour la démocratie. La contribution des jeunes a été reconnue dans la Constitution intérimaire de 1997 qui appelait à la mobilisation de la jeunesse en faveur du développement national par différents canaux de participation. Un ministère de la jeunesse et des sports a été créé; il est responsable des questions liées à la jeunesse et de la participation des jeunes au développement national et au processus démocratique. Cette intégration des jeunes a entraîné un changement de la structure et de la composition du Parlement népalais. Les jeunes parlementaires sont activement impliqués dans le processus d'élaboration de la nouvelle constitution, qui garantira la prise en compte des aspirations de la jeunesse dans la politique nationale. Les parlements constituent un lieu privilégié pour l'expression des conceptions des jeunes qui pourront ainsi influencer collectivement sur l'amélioration qualitative des processus de développement. Tous les parlements doivent envisager la possibilité d'établir des parlements de jeunes et prendre des mesures pour assurer la promotion de la participation des jeunes à la politique nationale. L'UIP pourrait d'ailleurs créer une commission de jeunes parlementaires.

M. Z. AZMY (Égypte) déclare qu'il faudrait un effort concerté des parlementaires pour soutenir les jeunes du monde entier. La situation des jeunes varie d'un pays à l'autre. Les jeunes sont nombreux à souffrir des conséquences du chômage, de l'illettrisme, des guerres, de l'occupation et d'autres problèmes qui brident leur développement. Il faudrait que les parlementaires adoptent des lois pour améliorer les liens entre les jeunes et les parlements et favorisent l'engagement des jeunes dans les processus électoraux. Il faut mettre la jeunesse au centre des préoccupations des parlements, dans tous leurs travaux, et accroître leur participation politique.

Mme S. AL-JASSAR (Koweït) rappelle qu'il y a 1,2 milliard de jeunes entre 15 et 25 ans dans le monde. Leur participation au gouvernement et à la société doit être accrue. De nombreux pays n'ont pas de stratégie particulière pour intégrer les jeunes et la jeunesse de ces pays est souvent confrontée à de grands dangers et de graves problèmes. Il faut que les jeunes soient impliqués dans les prises de décision, dans les processus électoral et démocratique à tous les niveaux, de sorte qu'ils soient des citoyens actifs et qu'ils interviennent dans les décisions qui concernent l'avenir de leur pays. Les stratégies de participation des jeunes doivent être envisagées sous un angle transversal par le biais de l'éducation, du travail, de la santé et d'autres secteurs. Il faut supprimer les obstacles auxquels les jeunes sont encore confrontés; les dispositions du droit international et les politiques doivent tenir compte de la question de la jeunesse. Il faut promouvoir l'éducation et la formation dans tous les secteurs. Une législation plus stricte est nécessaire pour lutter contre la consommation de substances illicites et des efforts doivent être faits pour sensibiliser les jeunes aux dangers de la drogue. Il est essentiel de donner aux jeunes la possibilité de participer pleinement au développement de leur société. Ils doivent recevoir une formation adaptée à l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication et doivent avoir un rôle actif dans la société civile par une participation garantie

dans les associations. Ils doivent pouvoir s'exprimer en public et dans les établissements d'enseignement et être protégés contre l'exploitation par le travail. Toutes les organisations civiles et gouvernementales ont la responsabilité de s'assurer que les jeunes jouent un rôle effectif dans le développement de la société.

M. Y. ALI BIN FADIL (Emirats arabes unis) indique que sa délégation propose que l'UIP prépare une publication sur la participation de la jeunesse à la politique, qui permettra aux parlements membres de mettre en commun leurs meilleures pratiques et de disposer de toutes les informations nécessaires sur la façon d'améliorer les processus démocratiques par la participation des jeunes. Il faut créer des parlements des jeunes. En coopération avec les Nations unies et d'autres institutions, l'UIP devrait développer un projet spécifique centré sur les problèmes de la jeunesse, et en particulier le rôle des jeunes dans des élections transparentes. Le Secrétaire général de l'UIP devrait proclamer en 2010 une journée de la participation des jeunes dans la lutte contre le terrorisme car la démocratie requiert une certaine stabilité politique, laquelle ne peut pas être obtenue dans un contexte de terrorisme.

Mme A. KYRIAKIDOU (Chypre) dit que la faible participation de la jeunesse à la démocratie suscite des questions sur les mesures à prendre pour intégrer les jeunes dans les structures économiques, sociales et politiques de la société. Les parlements ont le devoir de sauvegarder et de maintenir des conditions favorables à la démocratie. L'étude de la participation des jeunes devrait aller au-delà du niveau national et déboucher sur la création, pour les politiques publiques, d'un cadre inclusif consacrant le droit des jeunes à participer au processus démocratique. Il faut axer les efforts d'amélioration de la participation des jeunes sur des politiques suivies, portant par exemple sur des activités continues de recherche et développement et de formation par voie électronique. Cela pourrait se faire dans le cadre d'une coopération entre organes gouvernementaux responsables de la question de la jeunesse. Les départements des ministères compétents spécialisés dans les questions liées à la jeunesse ont accompli un remarquable travail de coordination des projets pour la jeunesse aux niveaux national et international. La mondialisation a influé sur la participation des jeunes au processus démocratique; cette participation a pris de l'ampleur grâce au soutien d'un certain nombre d'organisations internationales, notamment de l'UIP. Les programmes favorisant la mobilité des jeunes, encourageant la compréhension interculturelle et approfondissant la conscience culturelle ont débouché sur la création d'un certain nombre d'organisations de jeunes qui participent à des actions internationales. L'éducation a un rôle primordial à jouer dans ces efforts car elle peut donner aux jeunes générations les moyens de connaître leurs droits et leurs responsabilités. Dans cette optique, les initiatives parlementaires et le contrôle par le parlement des politiques gouvernementales sont particulièrement importantes. La participation et la conscience politique des jeunes doivent être bien placées dans les priorités internationales afin de renforcer la démocratie, la paix et la bonne gouvernance et de s'assurer que les jeunes peuvent avoir l'avenir auquel ils aspirent et qu'ils méritent.

Mme E. PAPADEMETRIOU (Grèce) indique que, pour assurer une pleine participation des jeunes à la société, le Gouvernement grec a créé des conseils des jeunes; de plus, le ministère de l'éducation a introduit des modules d'éducation civique dans l'enseignement élémentaire et secondaire. En Grèce, il y a des conseils d'école dans tous les établissements secondaires, d'importants syndicats d'étudiants, un conseil national de la jeunesse, un excellent réseau de jeunes scientifiques et des organisations pour la jeunesse reliées à tous les partis politiques. Le travail du Parlement grec des jeunes est particulièrement important car il cultive l'intérêt des jeunes pour les affaires publiques et les aide à se construire une conscience de citoyen responsable et à se familiariser avec les problèmes et défis de la démocratie. Le Parlement grec des jeunes compte 300 membres issus de Grèce, de Chypre et de la diaspora grecque. Il se réunit chaque année à l'automne lors d'une session de quatre jours qui se déroule au Parlement hellénique, sous la conduite du Président du Parlement et en présence du Premier Ministre et de nombreux autres parlementaires. Les commissions du Parlement des jeunes sont présidées par des membres du Parlement. Les sessions du Parlement des jeunes constituent un exercice de réflexion politique et de raisonnement pour les députés. Les députés des jeunes participent au travail d'un certain nombre de commissions parlementaires. A la session de 2009, les députés des jeunes ont débattu de la violence, de la consommation de drogues, des médias, des droits de l'homme, de l'immigration et des réfugiés, de l'environnement et de la préservation. Pour la première fois, 54 étudiants venus de 28 pays de l'Union européenne et de la région euro-méditerranéenne ont participé à la session 2009 à l'invitation du Président grec et ont pris part à des échanges de questions-réponses dans les commissions parlementaires et en plénière. A l'occasion de la Journée internationale de la démocratie,

le Parlement grec a organisé un concours sur le thème de la démocratie auquel ont participé 180 000 élèves d'écoles intermédiaires et secondaires. Soixante prix ont ensuite été remis aux lauréats par le Président grec et le Secrétaire général de l'UIP. Il s'agissait de la première action conjointe de l'UIP et du Parlement grec des jeunes. Il faudrait poursuivre ces efforts et renforcer cette collaboration.

Mme F. ALIA (République islamique d'Iran) déclare que la question de la participation des jeunes au processus démocratique recoupe un certain nombre d'éléments essentiels de la démocratie comme la coopération, l'égalité des droits sociaux, l'acceptation de la règle définie par la majorité, le respect des minorités, la juste répartition du pouvoir et la supervision collective. Dans le monde actuel, les gens et les sociétés qui mettent l'accent sur la démocratie ont acquis de l'importance. Le principal objectif est de respecter les droits de l'homme. La démocratie n'est pas seulement politique, elle détermine aussi un mode de vie au niveau des économies, des cultures et des sociétés. La démocratie a toujours été associée à la liberté. De ce point de vue, la participation des jeunes est nécessaire; elle permettra à la jeune génération de s'émanciper en s'exprimant et en acquérant un esprit indépendant. Il y a trente ans, la participation des jeunes à la mise en place de la démocratie en Iran a contribué à la chute de la monarchie et à l'établissement de la République islamique, fondée sur la liberté et l'indépendance. Comme l'indépendance et la sécurité sont deux grands facteurs du maintien de la démocratie, la jeunesse iranienne, après avoir remporté la victoire après huit ans de guerre contre l'ancien dictateur iraquien, s'est maintenant engagée dans le développement du programme nucléaire pacifique de l'Iran. La République islamique d'Iran veut créer une société dans laquelle les jeunes soient indépendants, reçoivent une éducation politique, soient libres et conscients de leur identité islamique et perse. La mise en place d'un parlement étudiant, à l'initiative du ministère de l'éducation, a représenté un grand pas vers la réalisation des attentes des étudiants. Le Parlement étudiant cherche à promouvoir une culture de dialogue, de coopération et de responsabilité afin de préparer les jeunes à prendre part aux processus décisionnels. Il a aussi pour objectif d'encourager le développement d'une variété de groupes et de partis politiques capables de sauvegarder la liberté et la démocratie dans l'ensemble de la société, de favoriser la publication de médias libres pour les jeunes, la participation active des jeunes aux élections nationales, législatives et présidentielles, et l'établissement d'institutions de consultation des jeunes. Le processus démocratique est menacé de diverses façons dans le monde : par la répression de la liberté et de l'indépendance des jeunes, notamment dans les situations d'occupation, par le fait que les combattants de la liberté sont qualifiés de "terroristes" et les forces d'invasion de "pacificateurs"; par l'application de doubles standards; par la non-prise en compte des besoins d'éducation religieuse et politique; par l'augmentation de la production de drogues illégales et de matériels pornographiques. Il convient de faire des efforts de reconnaissance du droit des jeunes à la liberté et à la participation aux processus démocratiques dans tous les pays, y compris pour ceux qui sont actuellement sans défense dans les terres occupées de Cisjordanie et de Gaza.

Mme S. RAJAB (Bahreïn) dit que les nations qui sont attentives aux jeunes et à leurs capacités sont capables de se renouveler à tous les niveaux et acquièrent une mentalité d'ouverture. Un certain nombre de sociétés excluent les jeunes parce qu'elles ne croient pas en leur potentiel de renouveau et de modernisation. Les responsables au pouvoir ont peur de perdre leur place et d'être dépassés par les jeunes; c'est la raison pour laquelle ils n'accordent aucune attention ni aux jeunes ni à leurs capacités de faire avancer les états. La délégation du Bahreïn suggère que les parlements membres de l'UIP expriment leur attachement à la participation des jeunes; dans cette optique, l'UIP devrait rendre obligatoire la présence de jeunes dans les délégations de ses membres. Les autorités décisionnaires et les leaders seraient les premiers perdants de l'absence de participation des jeunes.

M. F. SALABERRY (Chili) indique que la participation des jeunes à la démocratie a baissé depuis le retour de la démocratie au Chili. Lors des récentes élections municipales chiliennes, 80 pour cent des jeunes se sont abstenus, les programmes électoraux étant pour la plupart très éloignés de leurs préoccupations. Le manque de participation des jeunes correspond à une apathie politique et à un manque de confiance dans les représentants politiques plutôt qu'à une exclusion. Remédier à ce problème est devenu une priorité pour les candidats lors des élections. Des efforts sont faits pour renouveler les processus politiques et encourager les leaders politiques à intégrer des jeunes et à mettre en œuvre le changement culturel nécessaire pour favoriser leur participation. Il faudrait instaurer un dialogue permanent avec la jeune génération qui est de plus en plus marginalisée par rapport aux processus électoraux alors qu'elle a beaucoup contribué à la démocratie. Les jeunes doivent être impliqués dans les processus électoraux et les prises de décisions; il faut par ailleurs leur faire prendre

conscience qu'il est important pour eux d'exercer leurs droits et d'assumer leurs responsabilités de citoyens. La notion moderne de citoyenneté va au-delà de la seule participation politique; elle s'étend aussi à des éléments culturels, environnementaux et éducatifs et englobe les droits d'association et d'interaction sociale. Cette notion plus large de la citoyenneté ne se limite pas aux droits politiques essentiels mais concerne aussi les droits sociaux et la recherche d'une qualité de vie raisonnable pour tous les citoyens. En 1998, le Chili a entamé une expérience de participation en créant un Parlement des jeunes. Celui-ci a notamment été à l'origine de modifications législatives sur le service militaire, désormais facultatif, et sur le système éducatif, qui assure maintenant une protection contre l'exclusion des jeunes filles enceintes. Il faut mettre l'accent sur la valeur des droits sociaux, économiques, politiques et culturels des jeunes, et des efforts doivent être faits pour leur conférer davantage d'indépendance et d'autonomie.

M. F.H. NAEK (Pakistan) déclare que les jeunes représentent l'avenir de toutes les nations. Suite aux efforts d'inclusion des jeunes dans le processus démocratique du Pakistan, entre 20 et 30 pour cent des membres de l'Assemblée nationale pakistanaise ont moins de 40 ans. Un Forum de jeunes parlementaires a été mis en place pour encourager le leadership des jeunes dans le processus législatif, renforcer les capacités des jeunes parlementaires, augmenter l'interaction entre les jeunes parlementaires et leurs homologues régionaux et internationaux et assurer une participation efficace des jeunes membres de l'Assemblée nationale lorsque des réformes parlementaires sont nécessaires. Ce forum a ses propres statuts et organise régulièrement l'élection des membres de son comité exécutif et de ses responsables. Il a pour objectif d'engager les jeunes dans des efforts de limitation de l'agressivité et de l'extrémisme et de les encourager à s'affirmer en tant que membres actifs de la société. Le Forum a également travaillé au renforcement du potentiel de leadership de ses membres. Il faudrait inviter le Forum des jeunes parlementaires, et les organes similaires existant dans d'autres pays membres de l'UIP, à participer à la prochaine Assemblée de l'UIP, pour qu'ils puissent coordonner leurs idées en matière d'implication des jeunes dans les processus démocratiques.

Le Pakistan a mis en place un parlement des jeunes, sur le modèle de l'Assemblée nationale; il est composé de 60 membres âgés de 18 à 29 ans. Le Parlement des jeunes débat des valeurs de la démocratie et encourage le dialogue et la participation démocratiques parmi les jeunes de l'ensemble du territoire. Ses membres sont nommés par une commission permanente non partisane. Le parlement des jeunes est organisé selon un système bipartite, avec un cabinet, un cabinet fantôme, des commissions permanentes et des comptes rendus exhaustifs de séances. Il constitue une excellente préparation à l'exercice du leadership. Ses membres apprennent à engager des débats pondérés, éclairés et productifs sur les problèmes qui affectent le Pakistan; ils présentent aux organes politiques leurs avis réfléchis ainsi que des politiques et des plans alternatifs. Deux représentants du Parlement des jeunes ont récemment été invités par le Premier Ministre à présenter leur opinion sur le projet de politique d'éducation nationale lors de la réunion du Cabinet fédéral. Il faudrait inviter des membres du Parlement des jeunes pakistanais à venir présenter leur opinion sur la participation des jeunes au processus démocratique lors de la prochaine Assemblée de l'UIP. M. Naek plaide en faveur d'une participation de jeunes parlementaires du monde entier à cette Assemblée.

Mme Y. SAGUFTA (Bangladesh) indique que sa délégation estime également que les jeunes représentent non seulement le futur mais aussi le présent. Aux dernières élections du Bangladesh, près d'un tiers des votants étaient des jeunes, très motivés par l'approche dynamique du Gouvernement; beaucoup d'entre eux votaient pour la première fois. Au Bangladesh, beaucoup de membres du Gouvernement sont jeunes, ce qui a apporté une nouvelle dynamique au processus de prise de décisions. La participation des jeunes a toujours été une caractéristique du système politique bangladais, la jeunesse ayant été le fer de lance de la lutte pour la liberté et le rétablissement de la démocratie. Tous les grands partis politiques ont des organisations de jeunes associées ou affiliées, qui ont leurs propres statuts. C'est un système qui contribue à développer le patriotisme et les valeurs démocratiques chez les jeunes et encourage leur engagement dans le processus de construction de la nation. La délégation du Bangladesh formule trois recommandations d'action pour l'UIP : l'Union devrait envisager l'élaboration d'un cursus de formation visant à sensibiliser les jeunes à la démocratie parlementaire; elle devrait aussi envisager la mise en place d'une plateforme virtuelle sur son site web pour permettre aux jeunes de participer à des débats de type parlementaire ainsi qu'à des discussions politiques; elle devrait enfin envisager l'organisation d'une assemblée alternative des jeunes en encourageant tous les parlements membres se rendant à l'Assemblée de l'UIP à inclure des jeunes dans leur délégation.

Mme A. NAUMCHIK (Biélorus) précise qu'une révision de la politique générale en matière de jeunesse est en cours au Parlement biélorussien, qui envisage de préparer une loi sur le soutien par l'Etat des organisations d'enfants et de jeunes. Le Parlement étudie également un projet de code de l'éducation ainsi qu'un projet de loi sur la politique de l'Etat à l'égard des jeunes. Le Biélorus a mis en place un parlement des jeunes à Minsk, dont les membres sont âgés de 13 à 17 ans. Les élections ont été organisées dans les écoles, par les enfants, dans des conditions aussi proches que possible d'un véritable scrutin, avec des registres électoraux, des listes de candidats composées d'élèves et de membres d'organisations de jeunes, et des campagnes électorales. Un portail internet a été créé pour la jeunesse biélorussienne et la participation des jeunes a été encouragée par le biais des médias écrits et de la radio. Le Biélorus a activement participé à la coopération internationale en matière de participation politique des jeunes, notamment dans le cadre du Conseil de la jeunesse des pays de la CEI. Il est crucial d'apprendre aux jeunes à prendre la responsabilité de leur avenir, à être socialement actifs, à participer au travail des institutions nationales et à prendre des décisions.

M. GUO QINGPING (Chine) dit que, en Chine, les jeunes sont encouragés à participer aux élections démocratiques au niveau du Congrès du peuple ainsi qu'aux niveaux régional et municipal. Environ 90 pour cent des jeunes en âge de voter le font. Le Congrès du peuple compte un nombre croissant de jeunes représentants. Cette implication permet aux jeunes d'exercer activement leurs droits et obligations, d'exprimer leurs idées, de sauvegarder leurs intérêts et de participer à la prise de décisions. Des efforts sont faits pour étendre les canaux de participation des jeunes, la Chine accordant une grande importance à la participation des jeunes aux services civils et aux affaires de la nation. Parallèlement, la société civile et les ONG fournissent aussi aux jeunes de nombreuses opportunités de participation à la société, au développement économique et à la vie de la communauté. Le rapide développement des technologies de l'information et de la communication permet aux jeunes de participer à la supervision des politiques publiques. Les adolescents utilisent l'internet et les médias pour exprimer leurs idées sur les questions sociales. La mondialisation et le développement accéléré des nouvelles technologies ont certes créé de nombreuses opportunités mais ils ont aussi accru certaines difficultés comme la pauvreté, la délinquance juvénile, la consommation de drogues et d'autres problèmes auxquels les jeunes sont confrontés dans le monde entier. Tous les Etats devraient se préoccuper de guider les jeunes et d'étendre leur compréhension de la diversité culturelle du monde. Dans ce cadre, le Congrès du peuple chinois est désireux d'œuvrer, avec les parlements du monde, à la participation des jeunes au processus démocratique pour le bénéfice de la communauté mondiale.

M. O. MĂRCUȚIANU, (Roumanie) souligne que deux décennies se sont écoulées depuis la chute du rideau de fer. Depuis 1989, les jeunes Roumains ont eu une chance unique de participer aux bouleversements qui sont intervenus dans leur système politique. Pour considérer le rôle que peuvent jouer les parlements dans la promotion de la participation des jeunes, il convient de se référer aux modèles qui ont fait leurs preuves. C'est le cas des Parlements francophones des jeunes. La Roumanie a adopté l'idée de fournir aux jeunes générations un accès aux travaux des Nations Unies. Les étudiants roumains sont impliqués dans les délégations nationales de l'Assemblée générale des Nations Unies ainsi que dans les réunions des commissions spécialisées. Les jeunes sont l'espoir et l'avenir de l'Etat et constituent une source inestimable de dynamisme social, de croissance économique et de progrès technologique. La Roumanie est confrontée au problème d'une population vieillissante. Pour renverser cette tendance, des efforts sont faits en matière de législation sur les soins de santé, la protection sociale, l'égalité des sexes et la famille.

M. M. AL-RASHID (Arabie saoudite) déclare que le Gouvernement d'Arabie saoudite accorde une importance considérable à la liberté d'expression, à la justice ainsi qu'aux droits, à la tolérance et à la compréhension des droits des jeunes. Il est dans l'intérêt de la société dans son ensemble de protéger les droits des jeunes. La délégation de M. Al-Rashid appelle au dialogue démocratique. En Arabie saoudite, le processus démocratique de réforme se poursuit sans relâche pour atteindre un monde plus juste. L'Arabie saoudite a développé de nombreux projets pour la jeunesse, notamment en matière d'éducation et de formation; de plus, le secteur privé joue un rôle important dans le renforcement de la participation des jeunes dans de nombreux secteurs par l'apport d'un soutien financier et moral. Des jeunes des écoles et des universités assistent à des réunions du Parlement et sont encouragés à participer aux débats parlementaires pour apprendre à s'exprimer en public et informer les parlementaires de ce qu'ils ont à dire. Les parlements doivent s'assurer que la possibilité est donnée aux

jeunes de participer aux réunions parlementaires afin qu'ils puissent jouer un rôle actif dans la construction de l'avenir de leur pays.

Mme Y. REGUEIFEROS (Cuba) indique que les jeunes ont un rôle crucial à jouer dans le processus démocratique et dans tous les secteurs de la vie politique, économique et sociale. Les problèmes rencontrés par les jeunes ne peuvent pas être étudiés en dehors du contexte économique et social. Plus de 80 pour cent des jeunes vivent dans des pays en développement et connaissent des problèmes comme la faim, la pauvreté, la malnutrition, l'illettrisme, l'exclusion, le sida, la dégradation de l'environnement, l'absence d'accès équitable à l'éducation et l'exploitation économique et sexuelle. La crise financière mondiale touche l'ensemble de la population, et en premier lieu les jeunes. Il faut accorder aux jeunes un rôle actif et effectif dans le processus démocratique et la prise de décision, aux niveaux national et international. La volonté politique des pays qui disposent de ressources et sont capables de venir en aide aux pays en développement est essentielle pour permettre aux jeunes marginalisés d'exercer leur droit de participation au processus démocratique. Depuis que Cuba a conquis son indépendance, les jeunes ont le droit d'élire des organes étudiants. Ils peuvent être élus conseillers municipaux dès l'âge de 16 ans et députés dès l'âge de 18 ans. Plus de 2000 conseillers municipaux ont moins de 30 ans et 54 députés du parlement cubain ont moins de 35 ans. Au cours des cinquante dernières années, des mesures ont été prises pour encourager les jeunes à jouer un rôle actif. Il est important de fournir aux jeunes un accès à la formation sans laquelle ils ne peuvent jouer un rôle efficace dans la société.

M. M. NHANHA (Afrique du Sud) indique que tous les parlementaires s'accordent à dire que les jeunes représentent l'avenir. Dans la plupart, sinon dans toutes les luttes pour la démocratie et la justice, les jeunes se sont battus en première ligne dans le monde entier. En 1976, la lutte contre l'apartheid a connu un tournant en Afrique du Sud, quand la jeunesse a protesté contre l'éducation bantou. Sans ces jeunes hommes et jeunes femmes, l'Afrique du Sud n'aurait pas aujourd'hui la démocratie qu'elle connaît. C'est un exemple de l'importance de la jeunesse, pilier de toute démocratie vivante. Dans la plupart des pays, les jeunes représentent une large part de la population et l'apathie générale au niveau politique, ainsi que la faible participation aux élections, sont des causes de préoccupation sérieuse. En Afrique du Sud, l'instruction civique est inscrite dans le cursus scolaire, avec notamment une présentation des droits de l'homme et de la démocratie ainsi que des informations sur la constitution. Il faut trouver la meilleure façon d'attirer les jeunes vers les institutions démocratiques et de cultiver leur intérêt pour ce système. L'Afrique du Sud considère qu'il est crucial d'encourager une participation interpartis des jeunes au processus et aux institutions démocratiques. Les statistiques sur la participation des jeunes montrent que ces efforts portent leurs fruits puisque 6,5 pour cent des membres du Parlement d'Afrique du Sud sont des jeunes. Tous les Membres de l'UIP devraient se mettre d'accord sur le fait que les jeunes doivent pouvoir donner leur avis eux-mêmes dans les discussions qui les concernent. Il faudrait rendre obligatoire la création d'un parlement des jeunes dans tous les pays dont le parlement est Membre de l'UIP et toute délégation se rendant aux Assemblées de l'UIP devrait comprendre au moins un membre du parlement des jeunes, ce qui permettrait aux parlementaires expérimentés de transmettre leurs connaissances à la génération suivante et encouragerait les jeunes à prendre en main leur destinée, à construire les nations et à devenir de meilleurs citoyens.

M. S. SHABIR (Kenya) déclare que beaucoup de jeunes dans le monde souffrent des conséquences de la pauvreté et de l'illettrisme. Au Kenya, la majorité des jeunes sont illettrés et au chômage; ils sont marginalisés, déprimés et, en raison de leur désespoir, se tournent vers l'extrémisme. La violence qu'a connue le Kenya après les élections de 2008 est preuve des effets d'une orientation négative de l'énergie des jeunes, source de destruction. Pour éviter de tels événements, il convient de solliciter les jeunes et de leur donner des opportunités de participer à la démocratie. Au Kenya, les jeunes veulent voir des résultats immédiats. Les idéaux du scoutisme représentent une avancée. Même si le Kenya a instauré un ministère de la jeunesse, mis en place un fonds de développement pour la jeunesse ainsi qu'un service national de la jeunesse, et adopté une loi sur les enfants, tout cela reste très symbolique aux yeux des jeunes qui n'en voient pas les résultats tangibles. Dans les partis, les jeunes militants sont utilisés pour les basses besognes, ce qui démoralise les jeunes, les marginalise et a de sérieuses répercussions. La jeunesse des pays en développement pourrait provoquer des révolutions. Il est donc nécessaire que les dirigeants incluent les jeunes dans le processus décisionnel et il incombe à l'UIP de les soutenir dans cette entreprise. Un groupe mondial pour la jeunesse pourrait être constitué sous l'égide de l'UIP, sur le modèle du scoutisme. L'UIP devrait considérer le mouvement scout comme

un partenaire de travail pour la mise en place d'une approche pratique, authentique et efficace de la participation des jeunes. Les jeunes, s'ils s'impliquent de façon positive, peuvent être à l'origine d'un changement et d'un pouvoir positifs.

M. Y. CHIN (République de Corée) déclare qu'il est nécessaire d'approfondir la discussion sur les formes de participation politique qu'utilisent les jeunes sur l'internet. La participation en ligne est une nouvelle forme de participation qui pourrait pallier les défauts des processus décisionnels existants. En République de Corée, la jeune génération forme souvent son opinion en ligne avant de passer à l'action politique dans la vie réelle. Ce canal va probablement compléter la démocratie représentative existante en accroissant la responsabilité et le devoir de reddition de comptes du gouvernement et en élargissant la participation du public à la politique. Parallèlement, la participation en ligne suscite des préoccupations croissantes en raison des effets secondaires négatifs qu'elle peut avoir en termes de droits individuels, notamment parce qu'il est possible de profiter de l'anonymat pour violer la vie privée des autres utilisateurs. L'UIP devrait consacrer des efforts à un approfondissement de l'éducation sociale ainsi qu'à une amélioration des institutions afin d'obtenir des résultats positifs en matière de participation des jeunes au processus démocratique.

M. K.J. ZULU (Zambie) indique que la participation des jeunes au processus démocratique est très importante et ne doit pas être sous-estimée. En Zambie, le terme "jeunesse" désigne les personnes entre 18 et 35 ans et correspond à la phase de la vie humaine entre dépendance et indépendance, entre l'enfance et l'âge adulte. Les jeunes ont besoin d'avoir confiance dans la société; des structures solides sont nécessaires pour leur assurer une croissance stable. En Zambie, différentes mesures sont prises pour promouvoir l'engagement des jeunes dans le processus démocratique : introduction de l'éducation civique dans le cursus scolaire national, établissement d'ONG dirigées par des jeunes pour mieux sensibiliser leurs pairs au processus de prise de décision, création par le Gouvernement zambien d'un Conseil national de développement de la jeunesse qui supervise, coordonne et forme de jeunes leaders et mobilise les ressources nécessaires au développement des jeunes. Une nouvelle constitution est en cours de rédaction. Les groupes de jeunes et les syndicats étudiants jouent un rôle très important dans ce processus. Il est particulièrement important que les leaders du monde créent un environnement qui donne aux jeunes un plus grand rôle dans le processus de développement et dans l'évolution de la société au plan mondial. Les jeunes, filles et garçons, ne représentent pas seulement l'avenir mais aussi le présent et ils ont besoin des recommandations des parlementaires expérimentés.

Mme M. MD NAWI (Malaisie) indique que, pour développer la participation des jeunes, les parlementaires devraient rechercher une couverture médiatique quotidienne et l'encouragement des esprits jeunes et vifs. Les jeunes doivent être directement impliqués dans les processus électoraux. Il faudrait encourager les parlementaires à prendre de jeunes assistants pour la rédaction des discours ou la recherche. Tous les partis politiques devraient donner davantage de pouvoirs aux jeunes et renforcer leur confiance par une participation nationale et internationale aux forums politiques; il faudrait également trouver des incitatifs pour les jeunes qui se sont engagés dans des ONG œuvrant à la démocratie. Il faut reconnaître le lien entre les associations de jeunes, les gouvernements et le secteur privé. La délégation de la Malaisie appelle tous les parlements membres de l'UIP à mettre en place des parlements nationaux des jeunes, afin de s'assurer que les jeunes ont la possibilité d'obtenir tôt une formation appropriée et l'expérience des processus démocratiques. Il serait envisageable d'organiser des réunions parlementaires de jeunes dans le contexte de l'UIP. La Malaisie a récemment révisé sa loi sur les associations de jeunes et le développement de la jeunesse afin d'introduire un mécanisme rigoureux de supervision. Les associations de jeunes doivent présenter un rapport annuel au Gouvernement pour recevoir un financement public. Tous les jeunes citoyens, quelle que soit leur origine ethnique et quelle que soit leur région, doivent accomplir un service militaire d'une durée de trois mois. Il faudrait que tous les parlements soient équipés des dernières technologies d'information et de communication afin de pouvoir répondre aux besoins des jeunes. La participation des jeunes doit être encouragée en instituant une possibilité de vote électronique ainsi qu'une possibilité d'inscription électronique sur les listes électorales. Les cursus scolaires doivent inclure des compétences en communication, des connaissances analytiques et sociales ainsi que l'aptitude à travailler en équipe, ce qui contribuera à la formation des leaders de demain.

M. Y. OHNO (Japon) remarque que la définition de la jeunesse varie d'un pays à l'autre. Le Japon est une société vieillissante. Même si le droit de vote est extrêmement important pour la

promotion de la participation des jeunes, ce droit s'accompagne de responsabilités et les plus jeunes doivent être conscients de ces deux aspects. L'éducation est particulièrement importante pour encourager les jeunes à participer au processus démocratique. L'éducation et la coopération internationale sont des facteurs cruciaux de la démocratisation et la base du développement économique. Les échanges entre les jeunes de différentes nationalités sont extrêmement importants pour combler les écarts et diminuer les différences entre pratiques démocratiques. Le Japon est disposé à accueillir les étudiants d'autres pays dans le cadre d'échanges. La délégation japonaise espère que le présent débat permettra d'envoyer un message fort au monde pour souligner que la participation des jeunes au processus démocratique est cruciale et doit se concrétiser le plus vite possible.

M. A.R. DERJI (République arabe syrienne) déclare que la participation politique se caractérise par le nombre de citoyens qui prennent part, librement et sans pression des autorités, au processus de prise de décision. Les citoyens doivent avoir le droit de participer au processus décisionnel et de contrôler la mise en œuvre des décisions prises. Ils doivent avoir le droit de participer par le biais de cadres politiques et de partis politiques, en posant leur candidature aux élections et en occupant des postes dans les organes législatifs et exécutifs. La participation politique est un principe démocratique essentiel à toute société moderne. Les principes démocratiques englobent la citoyenneté, des droits et libertés responsables, l'égalité des devoirs et des droits et le respect de la dignité humaine sans discrimination. Il est important de se souvenir qu'il n'existe pas d'exemple de démocratie qui puisse être imposé dans tous les pays.

La délégation de M. Derji propose qu'un nombre donné de sièges parlementaires soit réservé à des jeunes. Les étudiants des universités devraient être encouragés à développer des associations centrées sur les affaires publiques. Les médias devraient programmer des émissions permettant aux jeunes d'exprimer leurs préoccupations. Il faudrait organiser des conférences et des réunions traitant des problèmes des jeunes. Les parlementaires devraient prendre la responsabilité de la mise en œuvre de politiques sociales et économiques. La participation des jeunes à la société est essentielle au succès de tous les efforts de développement et les parlementaires devraient mettre suffisamment l'accent sur ce principe. Il faudrait que les parlementaires prennent davantage la responsabilité d'encourager la participation des jeunes à la société, et en particulier au niveau du renforcement de la démocratie et du développement.

Mme P. KRAIRIKSH (Thaïlande) précise que sa délégation souhaite insister sur l'importance de la participation des citoyens au processus démocratique. L'Assemblée nationale du Royaume de Thaïlande a lancé un certain nombre de programmes pour la promotion de la démocratie auprès des jeunes âgés de 15 à 20 ans. Ces programmes ont pour objectif de promouvoir une pensée critique et une conscience morale vis-à-vis des systèmes démocratiques monarchiques. L'Assemblée nationale du Royaume de Thaïlande a lancé un programme de renforcement des communautés locales et des leaders locaux visant à leur apporter des connaissances et à réduire le fossé entre les jeunes et les parlements. Des représentants de l'enseignement secondaire et de l'enseignement professionnel ont participé à ce programme et pris part à des discussions avec des sénateurs. Le mouvement des Jeunes pour la démocratie a été fondé pour familiariser les jeunes avec la politique aux niveaux national et international. Ce mouvement travaille en coopération avec l'Union internationale des jeunes socialistes et le mouvement des jeunes progressistes d'Asie du Sud-Est à l'établissement d'une plateforme régionale d'échanges d'idées, de renforcement de l'unité et de développement des stratégies pour l'organisation de la jeunesse progressiste, en faveur de l'avancée de la démocratisation dans l'Asie du Sud-Est. L'Assemblée nationale du Royaume de Thaïlande continue à encourager et à promouvoir la participation et l'ouverture de nouveaux canaux permettant aux jeunes d'exprimer leurs opinions politiques. La délégation thaïlandaise appelle les parlements à encourager la participation des jeunes en créant des plateformes leur permettant d'échanger leurs idées et d'introduire leurs suggestions dans les processus de décision. Mme Krairiksh précise qu'il convient de faire des efforts pour aider les jeunes à mieux comprendre le système démocratique monarchique et améliorer leur connaissance de leurs droits et devoirs fondamentaux, notamment en ce qui concerne les partis politiques et les élections.

Mme P.J.P. NAHATA (Inde) déclare que, dans quelques décennies, l'Inde aura le plus grand nombre de jeunes au monde. En Inde, les jeunes sont confrontés à des problèmes d'illettrisme, de chômage et de pauvreté qui limitent leurs perspectives d'avenir. Les parlementaires ont le devoir de veiller à ce que les jeunes aient une éducation qui les mette dans la voie du développement. L'Inde a adopté une politique nationale pour la jeunesse, révisée en 2003, qui est axée sur l'émancipation des

jeunes dans différents secteurs de la vie nationale, et donne la priorité aux besoins des jeunes défavorisés et marginalisés. Tous les ministères et services du gouvernement central et des gouvernements régionaux s'efforcent de prévoir dans leur budget le financement de programmes de développement à l'intention des jeunes. Le Gouvernement indien a pris des mesures pour accroître la participation des jeunes, notamment en ramenant l'âge de voter de 21 à 18 ans et l'âge pour se porter candidat de 25 à 21 ans. Des efforts sont faits pour intégrer des jeunes dans les institutions infranationales. Les débats parlementaires sont télévisés et des efforts sont faits pour diffuser les rapports gouvernementaux et s'assurer que les offres d'emploi du Gouvernement bénéficient de toute la publicité nécessaire. Il est facile d'accéder aux informations gouvernementales par l'internet ou par les médias. La Commission des élections a pris des mesures pour encourager les jeunes à s'inscrire sur les listes électorales. Dans certains états de l'Inde, les administrations des universités sont mises à contribution pour inscrire les étudiants sur les campus et leur donner des informations sur les élections. La Chambre basse du Parlement, Lok Sabha, compte actuellement 79 membres de moins de 40 ans. L'Inde est l'un des rares pays à avoir des associations de jeunes à grande échelle ainsi que des réseaux d'organisations pour les jeunes, notamment l'organisation du service national, le mouvement des guides et des scouts, et la Croix-Rouge jeunesse. Ce réseau est très développé et permet, le cas échéant, d'intervenir dans les régions les plus reculées dans des délais très brefs. Un concours sur le parlement a été organisé à l'intention de tous les jeunes, y compris ceux qui, dans les régions rurales isolées ne peuvent fréquenter le système scolaire général. Le Bureau des études du Parlement a organisé de courts programmes d'étude pour les élèves et les étudiants, afin de les informer sur le rôle du parlement, et un système de stages d'un an a été instauré au bénéfice des étudiants.

M. W. MADZIMURE (Zimbabwe) dit que les jeunes représentent 50 pour cent de la population du Zimbabwe, et donc une forte proportion des électeurs. Le Zimbabwe a établi un Parlement des jeunes au sein duquel les jeunes ont l'occasion de discuter des problèmes qui les concernent. Toutefois, il faudrait y adjoindre un mécanisme garantissant la prise en compte des débats du Parlement des jeunes aux niveaux supérieurs. Dans les sphères politiques plus âgées, tous les partis ont créé une section jeunesse, dans le cadre d'un effort volontaire d'intégration des jeunes leaders dans les organes décisionnaires. Certains partis ont conféré des postes ministériels à leurs jeunes membres pour les préparer à assumer le rôle de leader. Le Zimbabwe se préoccupe de renforcer les capacités des jeunes par l'éducation. Malheureusement, il arrive que des hommes politiques soudoient les jeunes pour les convaincre de mener leurs combats politiques. C'est une situation qui a créé un clivage au sein des jeunes; au lieu de se concentrer sur leur développement intellectuel et politique, ces jeunes se tournent vers la violence. Les jeunes ont donc besoin de meilleurs forums pour débattre des questions qui les concernent et ils doivent être écoutés.

Le délégué de la PALESTINE souligne que, lorsque son parti a été créé, tous ses membres avaient moins de 25 ans. Ce parti a activement participé aux prises de décision et a travaillé aux côtés de l'Autorité palestinienne. La participation des jeunes signifie que les décisions prises le sont dans l'intérêt de tous les membres de la société. La Palestine estime qu'un équilibre doit être trouvé entre d'une part l'excitation de la jeunesse et, d'autre part, la sagesse et le calme de l'âge mûr. Les jeunes doivent se faire entendre pour influencer les leaders plus vieux qui mènent le monde à la catastrophe. Le droit des jeunes Palestiniens à participer aux prises de décision à tous les niveaux est respecté. Le Parlement des jeunes Palestiniens est actif dans toute la Palestine. Ses jeunes membres ont acquis une bonne expérience du processus démocratique. Des membres du Parlement des jeunes sont invités à participer aux travaux du Parlement palestinien. Les jeunes ont le droit de participer en votant et en présentant des candidats aux élections et ce droit doit être respecté. En matière de maintien de la démocratie et de participation des jeunes, le plus grand problème que rencontre la Palestine est celui de la discrimination contre l'ensemble de la population imposée par les forces d'occupation. La délégation palestinienne soutient la proposition du délégué de l'Afrique du Sud relative à la participation de représentants des parlements des jeunes aux travaux de l'UIP. L'orateur engage l'UIP à renforcer les principes démocratiques en aidant la Palestine à mettre un terme à l'occupation et à construire la démocratie sans interférence externe.

Mme M. PANAYOTOVA (Bulgarie) indique que, en Bulgarie, à l'issue des élections parlementaires de juillet 2009, plus de 45 pour cent des membres élus du parti majoritaire sont des jeunes, ce qui montre que le pays a réussi à surmonter l'apathie politique des jeunes. De nombreux jeunes figuraient sur les listes électorales et leurs idées et propositions ont été prises en compte dans les politiques

sectorielles. L'une des grandes priorités du Gouvernement bulgare est de veiller à la qualité de l'éducation des jeunes. Environ 30 pour cent des membres du Parlement ont entre 35 et 39 ans et le Ministre de la jeunesse et des sports entre également dans cette catégorie. Sur les cinq membres de la délégation bulgare à la présente Assemblée de l'UIP, deux sont âgés de moins de 26 ans. Pour que les jeunes puissent être actifs, il faut leur permettre de participer effectivement et non simplement d'observer. Les jeunes peuvent jouer un rôle important dans la lutte contre la crise financière internationale, car ils sont plus souples et s'adaptent plus facilement que leurs aînés et ont en commun un sentiment d'identité mondiale.

Mme L. MENCHACA (Mexique) déclare que, pour promouvoir l'engagement des jeunes dans le processus démocratique mondial, il faut augmenter les fonds consacrés à l'éducation car l'éducation est le meilleur moyen de progresser vers l'égalité des chances, de promouvoir les droits de l'homme et d'améliorer l'accès des jeunes au marché du travail. Au total, dans le monde, 200 millions de jeunes vivent dans la pauvreté et souffrent des conséquences de l'illettrisme et du chômage et 10 millions sont porteurs du VIH/sida. Il faut mettre un terme à cette situation qui constitue un sérieux obstacle à la croissance. Il faut promouvoir activement la participation des jeunes à la démocratie et donc s'efforcer de surmonter l'apathie politique qui caractérise la jeunesse actuelle. Les votes des jeunes sont très importants car les jeunes ont un rôle essentiel à jouer dans le développement et leur engagement sera extrêmement utile pour la résolution des problèmes et des difficultés. Il faut donc mettre en place des mécanismes qui garantissent la participation des jeunes dans les forums où se prennent les décisions, notamment pour la détermination de la politique publique. Il faudrait qu'il y ait plus de jeunes parlementaires parmi les participants aux réunions de l'UIP. Il faut donner aux jeunes les outils et les ressources nécessaires pour qu'ils s'engagent en politique. Les jeunes seront responsables d'un changement générationnel. Ils se mobilisent déjà en faveur de la protection de l'environnement et de la préservation des ressources naturelles. Les parlementaires ont beaucoup de choses à transmettre aux générations plus jeunes; le transfert du savoir est particulièrement important. Il faudrait donner plus d'espace aux jeunes pour leur permettre de développer leur propre potentiel. Mme Menchaca est d'accord sur le fait que les jeunes représentent non seulement l'avenir mais aussi le présent.

M. N. SALERNO (Panama) déclare que le Panama fait de grands progrès en matière d'accroissement de la participation des jeunes au processus démocratique. Chaque année, les élèves des établissements scolaires élisent un représentant parlementaire et chaque député travaille avec un étudiant élu de sa région. Ces étudiants forment le Parlement des jeunes qui débat et soumet des propositions de lois. Les jeunes ont été au centre des préoccupations de la dernière administration présidentielle panaméenne, ce qui a mené à de grands changements, notamment l'élection du nouveau Président. Plus de 60 pour cent des ministres du Gouvernement panaméen sont issus de la nouvelle génération et de l'engagement des jeunes. Les jeunes s'engagent de plus en plus dans les changements nécessaires pour le développement du Panama. La génération actuelle est une génération du changement tant pour l'avenir que pour le présent, car les jeunes veulent promouvoir la démocratie et le développement. Il faut encore faire des progrès pour accroître la participation des jeunes.

M. D. MARK (Nigéria) dit qu'il faudrait que les pays s'informent de leurs expériences mutuelles en matière de participation des jeunes. Le Nigéria ayant été sous domination militaire pendant de nombreuses années, les jeunes se sont habitués à avoir un régime militaire plutôt qu'un régime démocratique. Depuis l'établissement de la démocratie en 1999, les jeunes Nigériens ont dû se familiariser avec un système de gouvernance démocratique. Le Parlement nigérian des jeunes est une réplique de l'Assemblée nationale et comprend une Chambre des Représentants et un Sénat. Chaque année, le Parlement des jeunes élit ses propres responsables. Les travaux du Parlement des jeunes sont intégrés à ceux de l'Assemblée nationale. L'objectif de cette initiative est de familiariser les jeunes avec la démocratie. Permettre ainsi aux jeunes de participer au processus démocratique n'est pas une faveur mais tout simplement la reconnaissance de leur droit constitutionnel de voter et d'être élu. Le Nigéria dispose d'un Corps du service national des jeunes auquel participent tous les diplômés de l'université. Cet organe s'inscrit dans le système de développement de la jeunesse qui permet aux jeunes de contribuer au développement national. La crise du delta du Niger a montré que la jeunesse était la partie de la société la plus facile à mobiliser. En l'occurrence, les jeunes ont été mobilisés pour prendre les armes. Les jeunes ont également participé très efficacement à l'amnistie. La délégation nigérienne recommande d'inviter des membres des parlements des jeunes à la 122^{ème} Assemblée de l'UIP de 2010.

Il faudrait mettre en place une branche jeunesse de l'UIP, le parlement étant le pilier de la démocratie dans tous les pays.

M. N. THAVY (Cambodge) déclare que la démocratie et la citoyenneté évoluent en permanence. Près de deux millions de personnes sont mortes au Cambodge sous le régime génocidaire de Pol Pot. Le Cambodge a été saigné à mort. C'est pourquoi M. Thavy souhaite insister sur le fait qu'il ne suffit pas que le mot "démocratie" figure dans le nom officiel d'un pays pour que celui-ci soit démocratique.

La démocratie doit être nourrie et il faut la laisser se développer. Au Cambodge, la démocratie fait des progrès notables et prend solidement racine. Le Cambodge approuve les conclusions du projet de rapport. Le Cambodge fait des efforts pour inclure les enfants dès l'âge de l'école primaire dans le processus démocratique. Il s'agit d'un processus simple qui a le soutien du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). L'apprentissage de la démocratie et de la citoyenneté doit commencer avec les enfants. C'est la raison pour laquelle l'UNICEF doit être impliquée.

M. G. VARNAVA (Chypre) déclare qu'un vaste engagement des jeunes dans le processus démocratique est la meilleure des garanties contre l'extrémisme et le fascisme. Près de 50 pour cent de la population mondiale ayant moins de 25 ans, il est logique de tenir compte de la jeunesse pour planifier l'avenir du monde. La plupart des leaders du monde appartiennent à une génération plus âgée qui ne partage pas nécessairement les aspirations de la jeunesse. Il faut donc trouver un équilibre. Même si l'on entend souvent que la participation démocratique est uniquement une question électorale, l'implication dans les processus de prise de décisions est aussi extrêmement importante. Les parlementaires doivent coordonner leurs efforts pour faciliter la participation des jeunes dans les processus décisionnels. Il faudrait donc mettre en place une structure pour la participation des jeunes à la démocratie et prévoir des ressources spécifiques d'éducation. Réformes et innovations ne doivent pas être limitées à l'éducation, car les jeunes ont un rôle vital à jouer en contribuant aux actions communautaires, notamment en matière de planification. Il faut donc promouvoir le travail des jeunes et les organisations pour la jeunesse. A Chypre, il est impératif que les jeunes s'investissent dans la vie publique et politique, notamment parce que 40 pour cent du territoire chypriote est occupé par la Turquie depuis plus de 35 ans. La participation du processus politique est un droit fondamental pour tous les citoyens et constitue le moyen le plus efficace de lutter contre le manque d'intérêt, le fanatisme, l'extrémisme et tous les autres phénomènes négatifs qui se développent au sein des groupes sociaux marginalisés et fragmentés. Tous les parlementaires devraient avoir pour objectif commun d'émanciper les jeunes dans le cadre du processus démocratique afin de réduire les sentiments d'exclusion à tous les niveaux de la société.

Mme S. DAMEN-MASRI (Parlement arabe transitoire) rappelle que le Parlement arabe transitoire, qui a été créé en 2005, regroupe des représentants de 23 pays. Le Parlement arabe transitoire a mis en place une commission des jeunes et des femmes ainsi qu'un forum pour la jeunesse qui traite des problèmes des jeunes. Les jeunes représentent la moitié du présent et la totalité de l'avenir. Ils constituent la pierre angulaire de tous les projets de développement et leur participation doit être fortement encouragée. Le Parlement arabe transitoire attache une importance particulière à la question du sida et travaille à la révision de la législation relative à la réintégration sociale des personnes porteuses du VIH/sida. Par ailleurs, des efforts sont faits pour encourager les lois nationales favorisant l'engagement des jeunes dans le processus démocratique.

M. G. FEJIC (Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale – IDEA) salue le fait que le projet de rapport aille bien au-delà des critères habituels de participation, tels que la participation électorale. Il indique que son organisation soutient les efforts de renforcement de la démocratie et de mise en commun des expériences, notamment dans la sphère de la participation politique et des processus de représentation. Les informations réunies par son organisation tendent à montrer que les habitudes de participation politique s'acquièrent tôt dans la vie et que les habitudes de vote se forment lors des trois premières élections qui suivent l'âge minimum de vote et sont ensuite conservées tout au long de la vie. L'attitude vis-à-vis du vote dépend de la perception du degré de changement politique réel qui peut être obtenu par les choix politiques et le vote. L'année 2009 est une année importante en matière d'anniversaires et de démocratie : vingt ans se sont écoulés depuis la chute du mur de Berlin, trente ans depuis la troisième vague de démocratisation en Amérique latine et quinze ans depuis le début du mouvement qui devait mettre fin à l'apartheid. Toutefois, il y a toujours un paradoxe entre la conviction selon laquelle la démocratie est une force dynamique de changement politique au niveau

mondial et la défiance vis-à-vis des institutions, souvent considérées comme élitistes, inertes et peu représentatives. Ce sentiment ne correspond pas à une absence de volonté de participation des jeunes à la vie politique mais à un problème de rigidité de l'architecture officielle de la démocratie et à la nécessité de réduire l'écart de crédibilité séparant le travail de ces institutions d'un engagement social véritable avec les jeunes. Afin de réduire cet écart, les hommes politiques devraient être plus ouverts au changement et plus disposés à écouter les jeunes; ils devraient aussi s'assurer que les jeunes ont des opportunités de développer leur connaissance des problèmes sociétaux complexes et ont le sentiment qu'ils sont écoutés et que leurs opinions comptent.

Mme N. SHEPHERD, *Chef du Programme des Nations Unies pour la jeunesse, Division de la politique sociale, Département des affaires économiques et sociales (DAES), intervenante*, déclare qu'elle a été très intéressée par la présentation des efforts déployés pour accroître la participation des jeunes au niveau national et qu'elle est impressionnée par l'engagement des parlements membres de l'UIP dans ce domaine. Elle souligne qu'un projet de résolution sur la participation des jeunes est soumis à l'Assemblée générale des Nations Unies.

M. A. GUERRERO, *Directeur des partenariats, Partenariats avec la société civile, Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), intervenant*, précise que 2009 marque le 20^{ème} anniversaire de l'adoption de la Convention internationale des droits de l'enfant. Si d'importants progrès ont été faits en matière de droits des enfants, des difficultés subsistent, notamment au niveau des taux de mortalité infantile et juvénile qui restent élevés. Le débat a montré combien il est important de continuer à investir dans une éducation de bonne qualité et en particulier à enseigner les éléments de base de la démocratie. Les enfants ont appris à tolérer la violence et cette tendance doit être inversée afin qu'ils acquièrent les compétences nécessaires pour construire un monde pacifique. M. Guerrero est favorable à la création de parlements des jeunes et déclare que des efforts supplémentaires doivent être faits en ce sens. Le parlement des jeunes doit constituer une partie intégrante des travaux parlementaires et doit dépasser la seule fonction symbolique. Les voix des jeunes doivent être écoutées et prises en compte lors de l'élaboration de la législation.

Mme M. LUGARIĆ (Croatie), *co-rapporteuse*, remercie tous les intervenants de leurs contributions et déclare que le débat nourrira la rédaction du rapport et du projet de résolution qui seront soumis à la 122^{ème} Assemblée. Les adultes sont-ils prêts à renoncer à une partie du pouvoir politique qu'ils détiennent ? C'est une question qui mérite d'être posée. La participation des jeunes est un droit et non un cadeau. Mme Lugarić indique qu'elle a été particulièrement intéressée par les actions des parlements des jeunes qui constituent désormais un élément du paysage politique mondial. Même si de nombreux pays ont mis en place des cadres juridiques pour cette participation, des efforts supplémentaires sont nécessaires pour encourager la création de parlements des jeunes. Il convient aussi d'accroître la participation des jeunes aux délégations nationales lors des réunions.

La séance est levée à 17 h.50.